

Ministère de l'Agriculture

Institut d'Economie Rurale

**Programme de Recherche en
Economie des Filières (ECOFIL)**

République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi

**Conférence Régionale d'échanges sur la
dynamique des marchés en Afrique de l'Ouest
organisée par le Comité Permanent Inter Etats de
Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)**

Communication sur le thème :
**“Réponses des producteurs de riz et du coton à la hausse
des prix et à la crise des denrées alimentaires au Mali”**

Par

Dr Lamissa DIAKITE, Agro-économiste, Chercheur

Bamako, Aout 2009

Sommaire

I. Introduction.....	3
1.1. Contexte de la recherche	3
1.2. Objectifs de la recherche	3
1.3. Démarche méthodologique	4
II. Analyse de la réponse des producteurs à la crise de la hausse des prix des denrées alimentaire et des intrants agricoles au Mali.....	6
2.1. Le cas de la zone rizicole.....	6
2.1.1. Analyse de l'évolution des prix nominaux et réels au producteur et au consommateur de riz au Mali	6
2.1.2. Appréciation des groupes cibles.....	9
2.1.3. Les stratégies adoptées pour faire face a la crise alimentaire.....	10
2.1.4. Les interventions des institutions intervenant dans la zone rizicole.....	11
2.1.5. Leçons tirées des investigations de la zone rizicole	12
2.1.6. Les contraintes de la filière riz	14
2.1.7. Les opportunités pour le développement de la filière riz au Mali	19
2.1.8. Les Solutions envisagées.....	19
2,1,9. Eléments de conclusions du riz	21
2.2. Le cas de la filière coton au Mali.....	22
2.2.1. Quelques appréciations de l'évolution des prix de vente du coton par les producteurs enquêtés.....	22
2.2.2. Stratégies utilisées par les producteurs pour gérer la crise alimentaire.....	23
2.2.3. Les contraintes de la filière coton	24
2.2.4. Les leçons tirées des résultats	24
2.2.5. Conclusions concernant la situation du cotons.....	25

I. Introduction

La présente communication a été faite à partir des résultats d'une recherche réalisée par l'Institut d'Economie Rurale du Mali et l'Institut International de Recherche sur les Politiques de Sécurité Alimentaire en 2008/09.

1.1. Contexte de la recherche

Les prix mondiaux ont beaucoup augmenté pour les produits alimentaires. Les prix de maïs et de blé ont doublé entre 2003 et 2008, et le prix du riz a doublé en quatre premiers mois de 2008 (FAO, 2008). De même que les prix ont ensuite baissé, il est prévu que le nouvel équilibre sera plus haut qu'auparavant (FAO 2008).

Tandis qu'il apparaît une évidence des impacts sur les populations, et surtout les populations urbains, il existe très peu d'informations sur les impacts comparatifs de la crise sur les pauvres producteurs et comment ces impacts changent selon les agro-systèmes et le contexte économique.

Le CILSS est engagé dans un effort de développement et d'intégration des marchés des produits agricoles et agro-alimentaires dans les pays du Sahel. C'est dans le cadre de cet effort qu'il organise la présente conférence régionale en qui se veut être un cadre d'échange sur la dynamique des marchés dans un contexte de hausse des prix.

La crise des prix des denrées alimentaires interpelle les chercheurs et décideurs afin de mener des réflexions approfondies en vue trouver des solutions adéquates et durables à cette crise.

Ces réflexions devront permettre d'illustrer empiriquement certains des impacts des prix de denrées alimentaires comme perçu par les producteurs dans C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente communication sur la réponse des producteurs de coton et de riz à la hausse des prix et de la crise alimentaire au Mali.

1.2. Objectifs de la recherche

Les objectifs de cette recherche se résument comme suit :

- Évaluer si les producteurs sont affectés par la crise globale de prix de denrées alimentaires, et si oui, en déterminer les impacts potentiels selon le genre.

- Comparer les effets par type de producteur, illustration de l'hétérogénéité de la population qui rend important l'élaboration des politiques agricoles « taillées à la mesure »
- Évaluer et comparer les types d'établissements qui soutiennent les producteurs face à leurs stratégies, y compris l'état et les établissements usuels.

1.3. Démarche méthodologique

La présente recherche a été réalisée dans deux zones différentes de part leur situation agro-écologique, les systèmes de production et de les populations vivant dans ces zones. Il s'agit de la zone rizicole et de la zone cotonnière.

- **Au niveau de la zone rizicole**

Pour la réalisation de cette étude, deux sources de données ont été utilisées : les données secondaires issues de l'analyse de la revue documentaire. Cette revue a été faite à partir de la collecte et de l'analyse des documents (rapports d'études, tout autre document utile pour l'étude) auprès des services spécialisés comme le Ministère de l'Agriculture, l'Office du Niger, l'Office Riz Ségou,....

Les données secondaires ont été complétées par les données primaires issues des enquêtes de terrain.

Cette enquête a été faite dans les zones rizicoles notamment l'Office du Niger, l'Office Riz Ségou.

Pour la collecte des données, deux outils ont été utilisés : un questionnaire adressé aux exploitations enquêtées pour la collecte des données et le guide d'entretien adressé aux responsables de toutes les structures concernées par l'étude en focus groupe hommes et femmes au moins de 10 personnes par focus et au niveau de chacun des villages concernés.

Dans ce cas du riz, la zone office du Niger a été privilégiée compte tenu de sa spécificité de grenier du Mali en matière de riziculture et les villages ont été choisis compte tenu de leur forte production en riz, leur niveau d'organisation et leur accessibilité quand on sait que tous les villages de la zone ne sont pas faciles d'accès en toute période de l'année.

En ce qui concerne le dispositif d'enquête, au total six villages ont fait l'objet d'enquête pour le questionnaire individuel, les enquêtes ont concerné par village enquêtés 5 individus (3 hommes et 2 femmes), soit au total 30 individus (18 hommes et 12 femmes). La situation du dispositif d'enquête individuel se présente comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Echantillon enquêté

Communes	Villages	Homme	Femme	Total
Sirifila boundi	Siguivoucé	3	2	5
Toridagako	B3	3	2	5
Niono	Koyan Peguèna	3	2	5
Yèrèdon Saniona	Ténégué	3	2	5
Kala Siguida	Socourani	3	2	5
	Molodo Bamana	3	2	5
5	6	18	12	30

- **Au niveau de la zone cotonnière**

Pour la réalisation de cette étude, deux sources de données ont été utilisées : les données secondaires issues de l'analyse de la revue documentaire. Cette revue a été faite à partir de la collecte et de l'analyse des documents (rapports d'études, tout autre document utile pour l'étude) auprès des services spécialisés comme le Ministère de l'Agriculture, la CMDT, l'OHVN, la MRSC, etc.

Les données secondaires ont été complétées par les données primaires issues des enquêtes de terrain.

Cette enquête a été faite dans les zones cotonnières de la CMDT et de l'OHVN.

Pour la collecte des données, deux outils ont été utilisés : un questionnaire adressé aux exploitations enquêtées pour la collecte des données et le guide d'entretien adressé aux responsables de toutes les structures concernées par l'étude en focus groupe hommes et femmes au moins 10 personnes par focus et au niveau de chacun des villages concernés. En ce qui concerne le dispositif d'enquête, au total six villages ont fait l'objet d'enquête pour le questionnaire individuel, les enquêtes ont concerné par village enquêtés 5 individus (3 hommes et 2 femmes), soit au total 30 individus (18 hommes et 12 femmes). La situation du dispositif d'enquête individuel se présente comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Echantillon enquêté

Communes	Villages	Homme	Femme	Total
FAMA	FAMA	3	2	5
KLELA	KOUROUMASO	3	2	5
FARAKALA	Nagnasoni	3	2	5
KIGNAN	KEMASO	3	2	5
KABOILA	KABOILA	3	2	5
DOGO NI	SANAKORO	3	2	5
Total	6	18	12	30

II. Analyse de la réponse des producteurs à la crise de la hausse des prix des denrées alimentaire et des intrants agricoles au Mali

2.1. Le cas de la zone rizicole

2.1.1. Analyse de l'évolution des prix nominaux et réels au producteur et au consommateur de riz au Mali

Cette analyse concerne les prix nominaux observés sur les marchés de riz par l'Observatoire des Marchés Agricoles (OMA) et les prix réels déterminés à partir des indices des prix au consommateur.

Cette analyse est faite à partir des prix issus de la base de données de l'OMA tout en spécifiant les prix du riz au producteur et les prix du riz au consommateur.

Les prix réels déterminés à partir des indices de prix à la consommation sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 3: Analyse des prix réels au producteur et au consommateur en F CFA/Kg

Années	Indice	Prix au producteur en F CFA/Kg		Prix au consommateur en F CFA/Kg	
		Prix nominal producteur	prix réel producteur	Prix nominal au consommateur	prix réel au consommateur
1991	70,44	103	73	178	125
1992	66,05	132	87	169	112
1993	65,87	147	97	198	130
1994	81,14	131	106	237	192
1995	92,05	147	135	265	244
1996	98,31	156	154	245	241
1997	97,95	155	152	250	245
1998	101,91	156	159	226	230
1999	100,68	172	173	262	264
2000	100	195	195	268	268
2001	105,19	201	211	271	285
2002	110,48	206	228	276	305
2003	108,99	194	211	262	286
2004	105,61	239	252	281	297
2005	112,37	273	307	307	345
2006	114,11	257	293	298	340
2007	119,2	252	300	304	362
2008	123,4	298	368	355	438
Moyenne	110,00	252	277	288	317

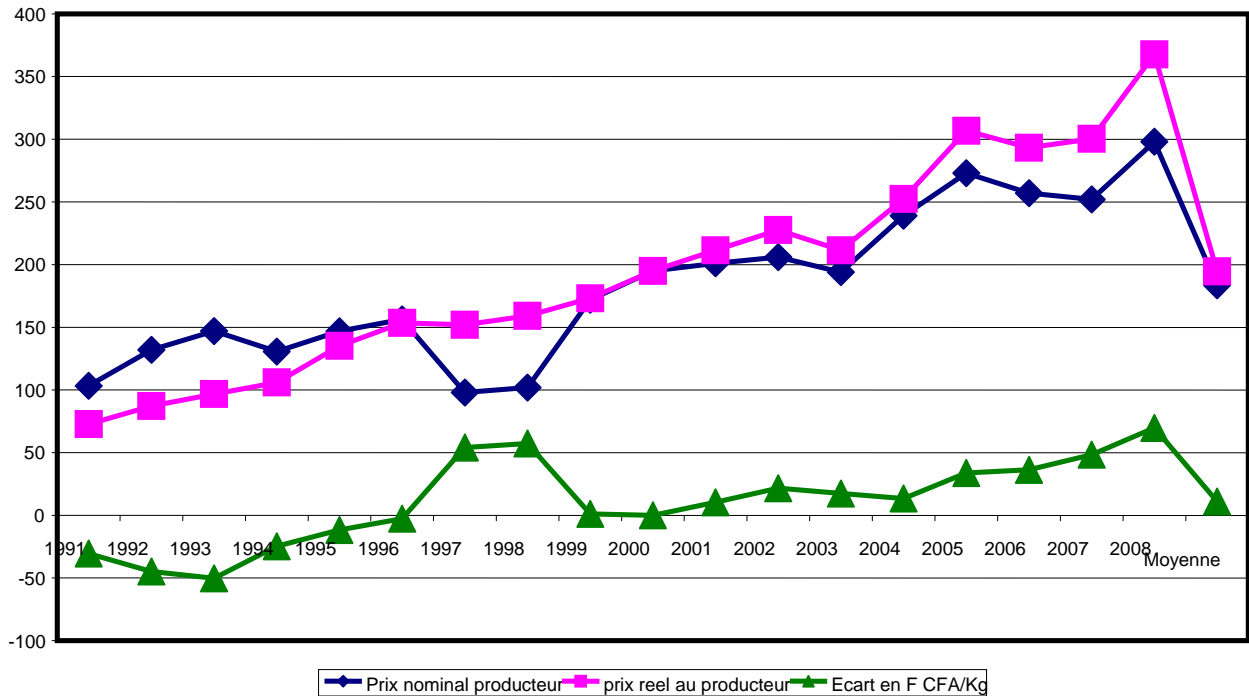
Source : L. DIAKITTE, à partir des données de l'OMA et des indices de prix au consommateur

L'analyse des données du tableau ci-dessus indiquent que les prix réels au producteur étaient inférieurs aux prix nominaux jusqu'en 1993. Ce n'est qu'après la dévaluation du F CFA en 1994, que les prix réels se sont redressés par rapport aux prix nominaux. De 1994 à 2000, les prix réels ont variés de 106 F CFA/Kg à 195 F CFA/kg. Ils sont devenus plus importants à partir de 2000 et avec un pic de 355 par rapport au prix nominal en 2008. L'effet de la crise alimentaire et de la hausse généralisée des prix au niveau mondial peuvent expliquer en partie cette tendance qui a été amorcée depuis les années 2000.

Concernant le prix réels au consommateur, il suit la même tendance que le prix réel au producteur avec les mêmes raisons.

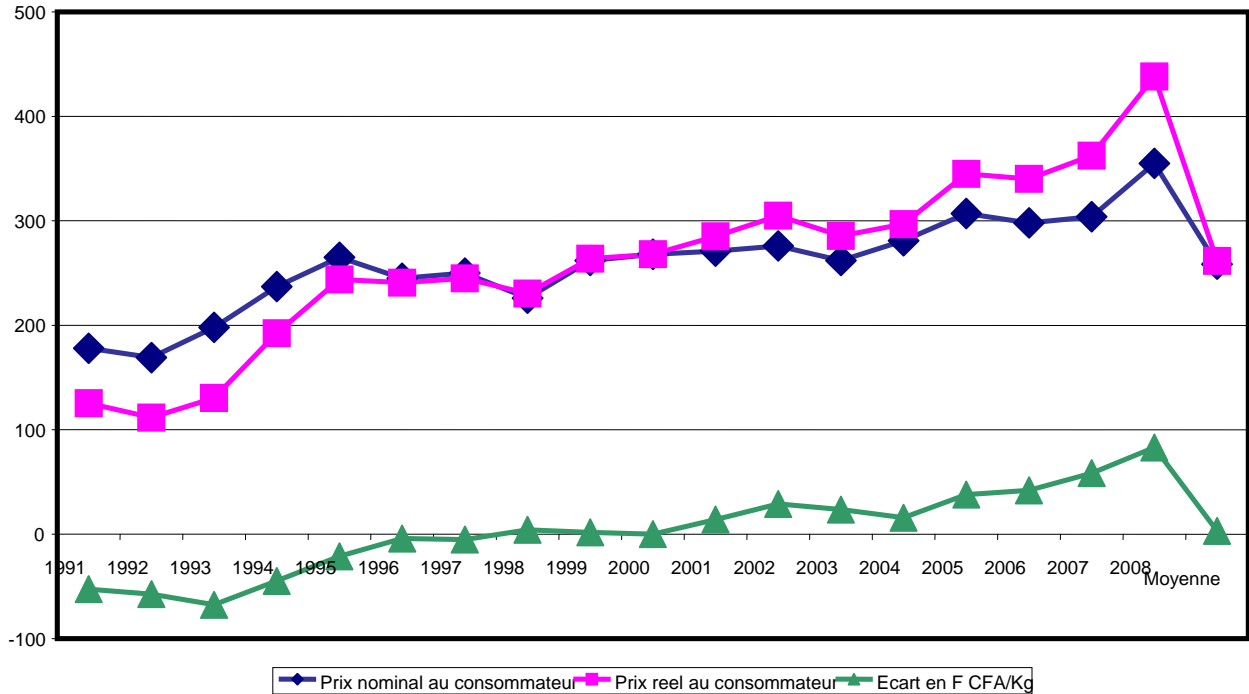
Les graphiques ci-dessus présentent les tendances de l'évolution des prix nominaux et des prix réels du riz au Mali.

Graphique 1 : Evolution des prix nominaux et réels au producteur de riz en F CFA/Kg



Le constat qui se dégage de l'analyse de ce graphique est la croissance continue des prix nominaux et des prix réels au producteur de riz. De 2003 à 2008, les prix restent supérieurs à la moyenne observée entre 1991 et 2002. Cette dynamique à la hausse des prix reste encore maintenue jusqu'à nos jours.

Graphique 2 : Evolution des prix nominaux et réels au consommateur de riz en F CFA/Kg



Tout comme indiqué au niveau de l'analyse des prix au producteur, au niveau du consommateur, la même tendance s'est maintenue.

2.1.2. Appréciation des groupes cibles

Des résultats des enquêtes de terrains, il ressort:

- le prix du riz a augmenté brusquement en 2008 en comparaison avec 2007, suite aux mauvais rendements de 2007. Pendant l'hivernage, il y a eu des inondations durant le mois d'août, précisément au moment du repiquage. Ensuite, pendant la période de contre-saison, les producteurs ont subis des coupures d'eau aussi bien que des prix exorbitants d'engrais. Une mauvaise saison et contre-saison ont emmenés des prix très hauts en 2008.

- une hausse des prix particulièrement en 2008 des sorgho et mil et les difficultés pluies en 2008 dans les zones des cultures sèches expliquent ce constat selon les producteurs enquêtés.
- Le prix des engrais avait été subventionné en 2008 dans le cadre de l'Initiative Riz, mais selon les participants, les prix des autres intrants ont aussi augmenté et restent chers.
- Les effets de la mauvaise campagne de 2007 ont été ressentis durant l'hivernage 2008, et les effets positifs de l'Initiative Riz ne se sont pas réalisés jusqu'à la récolte dernière qui s'est passée vers la fin de 2008 et le début de 2009.

Il faut noter que dans la zone rizicole, les riziculteurs vendent et consomment leur propre récolte de riz local. En cas de crise alimentaire, ces paysans se rabattent sur les mil/sorgho ou maïs qui sont à leur porté.

Ainsi, avec la faible récolte de 2007, plusieurs familles ont été déficitaires en riz mais ont du faire face à des prix d'achat élevés.

Selon les producteurs enquêtés, la crise alimentaire affecte le plus les enfants et entraîne des difficultés et parfois l'éclatement des exploitations, aussi bien que l'affaiblissement de la cohésion sociale.

Ainsi, un des producteurs : «quand il n'y a rien, c'est chacun pour soi et Dieu pour tous.... » Une femme remarque : «.... quand il n'y a rien dans la famille, la charge des enfants revient aux femmes..... »

2.1.3. Les stratégies adoptées pour faire face a la crise alimentaire

- Certaines exploitations (plus de 70% des enquêtés) ont investi plus dans le maraîchage de contre-saison. Elles ont aussi opté pour l'extension des superficies cultivées. Avec les mauvaises qualités des engrais et les problèmes d'eau, cette stratégie n'a pas bien fonctionnée et les exploitations se sont trouvées dans une situation plus aggravée.
- D'autres n'ont eu comme solution que la vente des biens, des semences, et d'animaux. Quelques-unes des exploitations ont fait le métayage pour pouvoir exploiter d'autre partie de leurs parcelles.

La plupart des riziculteurs enquêtés pensent que la hausse généralisée des prix pourrait être liée à la hausse des prix des céréales, soit 97% de l'ensemble des enquêtés. Cette situation est logique puisque les céréales constituent la source de revenu essentielle de ces populations. Les individus enquêtés s'accordent à dire que les prix au producteur dans les marchés locaux ont augmenté en 2007 et 2008 pour toutes les céréales, y incluses de sorgho, le mil et le riz.

2.1.4. Les interventions des institutions intervenant dans la zone rizicole

Les institutions qui peuvent appuyer les riziculteurs sont le Gouvernement du Mali, les collectivités territoriales décentralisées, les organisations paysannes, les associations/tons villageois (traditionnelles), les organisations religieuses, les organisations non gouvernementales (ONGs) et l'entraide sociale (famille).

- Les hommes ont bien noté l'appui de l'Etat dans l'Initiative Riz. Les organisations paysannes, quant à elles, ont aidé les producteurs à s'inscrire pour l'engrais subventionné. Malheureusement, selon eux, les engrais sont arrivés en retard, etc.
- Pour que des femmes bénéficient, la subvention sur l'engrais devrait être prolongée à la saison sèche. « et selon les femmes,...pour les engrais on a attendu mais on n'a pas eu. » Ce qui est clair, est que les femmes s'attendaient à des appuis...
- C'est par le biais des institutions religieuses que les femmes ont bénéficié d'appui en petits matériels (balais, brouettes, pelles, etc.) et de sensibilisation par rapport à des pratiques sanitaires publiques.

Elles ont aussi leurs tons villageois, qui les octroient le crédit pour les aider à satisfaire leurs responsabilités familiales. Les hommes bénéficient du groupement des femmes que fait le repiquage du riz et des jeunes qui assurent la récolte. Dans un village, les femmes ont repiqué de 0.50 à 1 ha gratuitement dans chaque exploitation.

Les groupes cibles des hommes et femmes sont unanimes pour dire que ...pendant la campagne agricole 2008, l'entraide sociale n'a aboutit qu'à peu. « Dans notre société, l'entraide sociale est obligatoire, mais cette année nous sommes tous dans les mêmes problèmes. » Tout de même, nous partageons les céréales, la main d'œuvre et l'équipement ...« on ne peut pas voir son prochain dans les difficultés et ne pas l'aider si on a les moyens.»

2.1.5. Leçons tirées des investigations de la zone rizicole

Le Mali est un importateur traditionnel de riz et la stratégie actuelle du Mali avec la politique de l'Initiative riz, c'est de renverser cette tendance et transformer le Mali en pays exportateur de riz.

La volonté politique manifeste de l'Etat à soutenir les producteurs avec les subventions et l'Etat a eu le soutien d'un certain nombre de partenaires, notamment le Canada, la Banque Nationale de Développement Agricole

Il y a eu des producteurs qui n'ont pas recours à la subvention de 50% du prix des intrants agricole de l'Etat ou d'autres l'ont eu à travers leur associations des producteurs.

La récolte du riz avait eu lieu en novembre, décembre et janvier. Cela correspond à la période de récolte qui se poursuit jusqu'en avril-mai. Plus de 20% de surplus a été récolté et cette production devrait être utilisée pour le stock et une partie devrait être destinée à l'exportation. Le prix a augmenté au niveau du producteur qu'au niveau du consommateur ;

Habituellement les commerçants percevaient des profits sur la commercialisation du riz et les producteurs quelque soit le résultat de la campagne agricole, avaient toujours des problèmes. Pour les bonnes campagnes agricoles, les producteurs récoltent plus de riz et cette même année, les prix du riz baissent sur le marché et le producteur ne gagne pas grande chose. Aussi pour les mauvaises campagnes agricoles, le producteur ne récolte pas beaucoup de riz, et cette année, les prix augmentent sur le marché et le riz manque chez le producteur. C'était un cycle très compliqué pour le producteur et le commerçant quelque soit le résultat de la campagne agricole (bonne ou mauvaise), trouve toujours son compte.

Cependant, en 2008/09, les producteurs de riz ont changé de stratégie, se sont d'avantage bien organisé et régularisent la mise en marché du riz. Ils sont devenus de véritables acteurs du marché de riz, font des ventes groupées, bien organisées.

Ils sont venus au marché à la recherche d'une marge intéressante leur permettant d'avoir un bon revenu de leur produit. Ceci a créé une situation de perturbation du marché pour le commerçant et le consommateur, puisque les prix sont restés très élevés pour le consommateur et le commerçant n'arrive pas à savoir sa marge habituelle. Nous nous sommes trouvés devant une situation de repositionnement des acteurs sur le marché du riz défiant toute théorie économie de la Loi de l'Offre et de la Demande. La production a augmenté, les prix sont restés élevés et ne baissent pas, et la demande est maintenue si non en augmentation.

Ainsi, très préoccupées par cette situation, les autorités Malienne ont décidé d'autoriser les importations de près de 200 000 tonnes de riz de l'extérieur pour réguler le prix du riz à l'intérieur du Mali.

Ce prix importé, a été exonéré de toutes taxes pour le vendre à 300 F CFA/Kg au consommateur. Cette solution ne semble pas la bonne puisque le Mali n'est pas à sa première expérience des exonérations des importations de riz qui généralement donnent toujours le contraire du résultat attendu. Ce sont plutôt quelques commerçants importateurs qui s'enrichissent et cette année ressemble bien à ces expériences antérieures. La question reste posée. Que faire pour abaisser les prix du riz au consommateur tout en assurant un revenu substantiel au producteur de riz ?

Il faut noter que quand le prix du riz était en hausse, des consommateurs substituaient le riz par d'autres céréales notamment le mil, le sorgho, le maïs et ne souffraient pas de crise alimentaire. La stratégie serait d'aller vers cette alternative, mais il se trouve que pendant que le prix du riz augmente sur le marché, les prix des autres céréales ont aussi suivi en augmentant. La question reste toujours posée.

Il faut noter que dans le temps, le riz était une denrée de luxe et n'était pas consommé par toute la population surtout rurale. Il était moins consommé par les ruraux.

Mais depuis quelques années, le riz rentre dans les habitudes alimentaires et les ruraux de plus en plus deviennent des consommateurs de riz. Par exemple pour la campagne agricole 2008/09, avec l'initiative riz qui a fait la promotion de la production du riz NERICA même dans les bas Fonds et les plaines, beaucoup de producteurs sont devenus des producteurs de riz et aussi des consommateurs de riz. Beaucoup ont gardé leur production pour leur propre consommation. Donc la demande est devenue très forte sur le riz.

2.1.6. Les contraintes de la filière riz

a) Des contraintes au niveau de la production :

- Sous-exploitation des terres déjà aménagées :

Malgré l'insuffisance des aménagements, 20 à 25% des surfaces emblavées peuvent être exploités en double culture riz. Actuellement seulement 5% sont exploitées et l'exploitation de ces 50% rencontre des difficultés techniques non encore résolues, à savoir :

- le problème des déprédateurs (oiseaux et rat) ;
- le sous-équipement des producteurs doublé de leur non maîtrise des techniques culturales adaptées à la double culture : ce qui pose le problème de respect des calendriers agricoles de la période hivernale et de celle de la contre saison ;
- le problème de l'adoption de la pratique systématique du compostage (composte de fumure organique) en vue de la restauration de la fertilité des sols et compenser la surexploitation des terres de double culture riz/riz
- Difficulté de promotion de l'irrigation privée :

Le bas niveau des réalisations est dû à l'existence de contraintes suivantes :

- Absence de communication pour informer et intéresser les promoteurs privés à la mise en valeur et à l'exploitation de nouvelles terres ;
- le coût élevé des investissements à la charge des promoteurs : l'aménagement des terres, la réalisation des réseaux hydrauliques secondaire et tertiaire ainsi que de toutes autres installations permettant l'exploitation du domaine baillé sont à la charge du promoteur ;

- le retard dans la mise en œuvre des programmes de grande et de petite irrigation ne facilitera pas la promotion des privées.
- la difficulté pour l'Etat et les promoteurs privés maliens d'avoir accès aux crédits à long et moyen terme : non seulement ces ressources sont rares au niveau des établissements bancaires de la place mais aussi ces derniers sont réticents à prendre des risques.
- Dégradation des sols liés à la salinisation et à l'alcalisation

L'exploitation intensive des terres du Delta provoque le phénomène de la salinisation et alcalisation Les zones de l'Office du Niger n'échappent pas à cette réalité. La formation permanente des producteurs aux techniques d'irrigation et de drainage est indispensable.

b) Des contraintes au niveau de la transformation

- Sous-emploi des capacités des unités industrielles :

Ce sous-emploi est dû aux difficultés d'approvisionnement en paddy du fait :

de la capacité d'autofinancement très limitée de leur propriétaire ;

de la préférence des propriétaires à donner la priorité au financement d'autres activités ;

- du manque de financement bancaire au titre des crédits de campagne ;
- de la concurrence des décortiqueuses privées : les producteurs préférant transformer leur paddy et vendre le riz plutôt que de vendre le paddy ;
- du manque d'entente sur le prix du paddy entre les producteurs et les transformateurs industriels : au-delà d'un certain prix du paddy (105 à 115 FCFA le Kg) le riz usiné n'est pas compétitif compte tenu des coûts d'approche et de transformation.

c) Problème de qualité de riz des décortiqueuses privées (DP) :

La mauvaise qualité ou du moins l'absence de qualité normative du riz DP risque de poser dans un avenir proche, un problème d'écoulement du riz malien en raison de l'abondance prévisible de la production du paddy.

Si la tendance dans la prolifération des décortiqueuses privées se poursuit dans une perspective d'excédent en riz non seulement le Mali ne pourra pas prétendre être un exportateur crédible dans la sous-région mais aussi l'abondance de l'offre va entraîner une baisse drastique des prix du riz et du paddy en dessous du seuil de rentabilité des exploitations.

À défaut de soutenir la grande unité industrielle qui ne vise qu'à maximiser ses profits sur le dos des paysans, il est nécessaire que des coopératives agricoles structurées s'investissent dans la production de riz de qualité et recherchent la valeur ajoutée. L'introduction d'un tri systématique apportera de la valeur ajoutée par la mise à la disposition de la clientèle de riz entier et de brisures de qualité.

Aussi les sous-produits (son, farine basse, balle de riz) tous mélangés issus des DP, en raison de leur mauvaise qualité, ne pourront pas être valorisés dans la production d'aliments concentrés pour bétail/volaille.

d) Des contraintes au niveau de la commercialisation/exportation :

Malgré les différentes améliorations, il subsiste des contraintes entravant le développement des marchés (intérieurs et extérieurs) du riz local. Ces principales contraintes sont :

- **Etat vétuste du parc de moyen de transport au Mali :**

Les véhicules de transport de fret au Mali, pour l'essentiel sont de seconde main et très vieux. Les charges récurrentes d'entretien et de réparation obèrent le prix de transport.

Les coûts de transport représentent un élément important des prix des céréales. Pour améliorer la compétitivité du riz malien tant à l'intérieur qu'à l'extérieur la part des frais de transport dans la formation des prix doit baisser.

Pour ce faire l'État doit encourager le renouvellement de parc des véhicules (transport fret et transport en commun) par l'adoption de mesures fiscales appropriées et favoriser l'accès des promoteurs au crédit bancaire.

- **Atomisation de l'offre de paddy et de riz sur les marchés :**

La mise en marché des stocks se fait par petite quantité tant au niveau des marchés hebdomadaires que des villages et la multiplicité des intermédiaires contribuent à augmenter les coûts de collecte.

Dans le but d'améliorer la compétitivité du riz de la zone Office du Niger, il y'a lieu de susciter et inciter les producteurs, commerçants et transformateurs au regroupement de l'offre de paddy et du riz usiné.

e) Problème de l'application des normes de qualité :

Le riz DP, qui constitue l'essentiel de la production de riz de la zone Office du Niger, ne répond pas aux normes de qualité commerciales contrairement au riz/ON d'alors. Cette situation qui a été tolérée par l'Etat pour de multiples raisons, mérite toute l'attention dans le contexte actuel de l'autosuffisance, voire d'excédent en perspective. Il est intéressant de vulgariser les réformes qui existent en matière de normes de qualité du riz. A défaut, il faut engager la réflexion sur la question. Ce qui est important est que la loi du marché régulera la question et les producteurs seront obligés de se conformer à la demande des consommateurs.

f) Le problème du Stockage et de la conservation

Bien qu'il n'existe pas une évaluation des disponibilités et besoins des capacités de stockage, il est admis par tous les acteurs qu'il se pose un problème d'infrastructure de stockage en terme de déficit par rapport aux besoins et de qualité.

Aussi, les techniques de conservation ne sont pas soit connues, soit appliquées correctement. Cette situation engendre des pertes énormes depuis les opérations de moisson (mise en moyette et en meule) jusqu'à celles de distribution (pertes dues à l'humidité trop forte, aux insectes).

g) Les contraintes au niveau du financement du crédit agricole :

L'absence d'un système de crédit constitue une contrainte majeure à l'amélioration des systèmes de production et des revenus de ces producteurs du riz. En effet, après l'échec des premières expériences, les banques sont méfiantes pour le financement du crédit agricole notamment (équipements, engrais, crédits de campagne). Les conditions d'accès aux crédits bancaires classiques (taux d'intérêt, délais de remboursement, apports personnels de l'emprunteur, garanties...etc.) ne permettent pas à de nombreux producteurs et opérateurs privés de recourir à ces sources de financement pour assurer non seulement le bon déroulement des campagnes de production et de commercialisation, mais également la réalisation d'investissements de

moyen et long termes indispensables à l'amélioration continue de la production et de la productivité.

La prolifération des caisses de micro crédit n'a pas permis de résoudre l'accès des transformateurs transformatrices au crédit en raison :

- des conditions d'accès au crédit ;
- de la nature de l'activité de transformation ;
- de la faiblesse du niveau d'organisation et de gestion des producteurs et opérateurs privés ;
- Produits non adaptés aux besoins, faiblesse institutionnelle des réseaux de crédits en place (les paysans ne connaissent pas ces caisses et leur fonctionnement) ;
- mauvaise gestion dans plusieurs cas, ingérence de ces dernières dans des secteurs autres que la finance (approvisionnement en intrant), ce qui crée des conflits d'intérêt et font fuir les clients potentiels ;

Mais le plus important, les frais qu'implique leur structure de coût qui, traduit en termes de taux d'intérêt, n'est pas du tout adapté à l'agriculture. Le secteur de la micro-finance, à défaut de s'adapter, ne pourra se développer dans l'agriculture, dans les conditions actuelles.

La grande majorité des producteurs, des transformateurs, des commerçants et transformatrices mènent leurs activités sur ressources propres avec toutes les difficultés que cela comporte.

h) Les contraintes au niveau au niveau organisationnel :

Les contraintes liées à l'insuffisance ou au manque d'organisation au niveau des producteurs et à leurs organisations sont :

- insuffisance dans le processus d'approvisionnement en engrais de qualité, à temps et à bon prix ;
- difficultés d'accès au crédit à moyen et long terme ;
- difficultés dans le remboursement des crédits contractés auprès des établissements financiers et des fournisseurs ;
- manque de politique commerciale pour réaliser des achats groupés de pièces de rechange de qualité, à bon prix avec des délais de livraison court pour les motopompes ;

- difficultés d'accès aux données et aux informations du marché ;
- la non production d'information en temps réel pouvant servir d'outil d'aide à la décision

2.1.7. Les opportunités pour le développement de la filière riz au Mali

Les opportunités pour la filière riz qui ressortent de l'analyse documentaire et de la discussion avec les acteurs sont entre autres :

- grande potentialité des terres aménageables ;
- intensification de la riziculture en pleine expansion ;
- la maîtrise de plus en plus grande des techniques culturales surtout dans les zones de l'Office du Niger ;
- l'existence d'un marché intérieur en pleine expansion ;
- l'existence d'un vaste marché dans la sous- région constituant un atout pour sa production ;
- l'engagement des pouvoirs publics à promouvoir la filière ;
- la prise en compte de la filière riz dans les stratégies de développement ;
- La filière riz est l'une des plus importantes filières pour le Mali et certainement l'une des plus porteuses.
- la variabilité interannuelle des prix et pauvreté : comment l'Etat peut-il contribuer directement ou indirectement, à réduire les effets de la hausse des prix sur les groupes les plus pauvres ?
- l'insertion dans le marché régional et sécurité alimentaire : comment concilier l'exportation vers les pays voisins (facteur d'instabilité des prix) et sécurité alimentaire des populations ?
- La gestion du risque : quels sont les mécanismes que les pouvoirs publics pourraient promouvoir dans le contexte actuel ?

2.1.8. Les Solutions envisagées

La filière riz est l'une des plus importantes filières pour le Mali et certainement l'une des plus porteuse. Mais, le développement de cette filière se pose en termes d'enjeux au cours des années à venir.

Ces enjeux peuvent se résumer comme suit :

- la variabilité interannuelle des prix et pauvreté : comment l'Etat peut-il contribuer directement ou indirectement, à réduire les effets de la hausse des prix sur les groupes les plus pauvres ?
- l'insertion dans le marché régional et sécurité alimentaire : comment concilier l'exportation vers les pays voisins (facteur d'instabilité des prix) et sécurité alimentaire des populations ?
- la gestion du risque : quels sont les mécanismes que les pouvoirs publics pourraient promouvoir dans le contexte actuel ?

Pour augmenter la production et sécuriser les capacités de production de paddy/riz dans toutes les zones rizicoles, il faut :

- la poursuite des programmes de réhabilitation et d'extension des périmètres irrigués ;
- la multiplication du nombre de petits périmètres irrigués villageois ;
- la vulgarisation de thèmes techniques intensifs adaptés aux petits périmètres,
- la sensibilisation et formation des producteurs à l'utilisation rationnelle de l'eau ;

Ces actions devraient être réalisées,

- par le renforcement de la sécurité foncière dans les aménagements par la diversification des productions (maraîchage, pisciculture, élevage, etc.) ;
- par l'amélioration de l'approvisionnement en équipement et intrants ;
- Pour améliorer la qualité marchande du riz, par la promotion de décortiqueuses fiables et performantes ;
- par la réalisation des rizeries de grande capacité et produisant du riz de grande qualité (dans une perspective d'accroissement de la production) ;
- par l'instauration de normes nationales pour l'exportation ;
- par la collecte, le traitement et la mise à la disposition des producteurs des informations sur les marchés des produits et intrants agricoles.

2,1,9. Eléments de conclusions du riz

L'année 2008 a été particulièrement épouvantable pour ces consommateurs ; la crise alimentaire est venue amplifier une crise structurelle. Cette dernière crise a conduit à la mise en place d'un programme (Initiative riz) afin de subventionner la production du riz. Suite aux résultats des enquêtes, on a constaté que la plus part des hypothèses se vérifient:

- Augmentation des prix des produits agricoles en 2008 par rapport aux cinq dernières années et augmentation progressive au courant de 2008
- Augmentation des prix des intrants agricoles (semences, engrais, pesticides) en 2008 par rapport aux cinq dernières années ;
- Nécessité d'appuis de la part de l'Etat et de ses partenaires à l'endroit des producteurs. Ces appuis sont entre autres la mise en place de banques de céréales, l'apport de matériel et équipement agricole (décortiqueuses, mini rizeries), par l'encadrement des producteurs avec des agents recrutés à cet effet, des appui à la commercialisation du riz, etc.
- Volonté politique du Gouvernement du Mali pour le développement de la filière riz à travers le programme " INITIATIVE RIZ" qui a porté des appuis aux acteurs de la filière riz à travers des subventions de 50% des prix des engrais pour les producteurs,
- Nécessité de diversifier les initiatives autour d'autres filières notamment le maïs et autres céréales sèches comme le mil et le sorgho pour les zones structurellement déficitaires.

Les contraintes sont d'ordre naturel avec des cas d'inondation, d'ordre technique avec le non respect des itinéraires techniques de production, d'ordre économiques avec les prix élevés des intrants agricoles (engrais, semences sélectionnées, pesticides..).

A la lumière de la vérification des hypothèses de recherche et des contraintes, les éléments suivants de politique sont recommandés :

- Maintien de l'image de l'initiative riz avec la subvention des investissements dans la filière riz, le financement étant l'une des contraintes majeures.
- Bonne politique de prix des produits agricoles. Même si le marché est libéralisé, l'Etat devrait jouer son rôle de régulateur du marché par des interventions ponctuelles à travers des achats ou des ventes publics.
- Une bonne politique d'organisation des acteurs tout en assurant un appui/conseil adéquat au niveau de tous les maillons de la chaîne de valeur de la filière riz.

2.2. Le cas de la filière coton au Mali

2.2.1. Quelques appréciations de l'évolution des prix de vente du coton par les producteurs enquêtés

La plupart des producteurs enquêtés pensent que la hausse généralisée des prix est liée à la hausse des prix des céréales, soit environ 90% de l'ensemble des enquêtés. Cette situation est logique puisque les céréales constituent la base de l'alimentation des populations Maliennes en générale et constitue aussi une source non moins importante de revenu essentielle de ces populations.

Dans la zone cotonnière, 89% des producteurs enquêtés, indiquent que les écarts des prix peuvent s'expliquer par la crise alimentaire et financière généralisée dans le monde, en Afrique et au Mali. Dans la même zone, 7% des enquêtés indiquent que la crise est due aussi par la hausse des prix des céréales et 4% trouvent que ce sont les commerçants qui montent les enchères.

Au delà des indicateurs ci-dessus, des causes de la hausse des prix, on note les mauvaises récoltes (67%), la libéralisation du marché (25%) et l'augmentation des prix du matériel et équipement agricoles

Au Mali et particulièrement en milieu rural, la période de soudure correspond à une période de pennerie de denrées alimentaires et de ressources. Pour cette période, le de stockage devient une habitude des producteurs.

2.2.2. Stratégies utilisées par les producteurs pour gérer la crise alimentaire

En campagne comme dans les grandes villes, des stratégies ont été adoptées pour faire face à la hausse des prix des différents produits.

Au nombre des stratégies utilisées, on note :

- la pratique du maraîchage pour combler le manque à gagner,
- la diminution ou maîtrise des dépenses quotidiennes,
- l'augmentation des superficies cultivées à défaut de l'intensification,
- la vente d'équipement de travail, la production et l'utilisation de fumure organique.
- Le nombre de plat par jour : en ce qui concerne le nombre de plat cuisiné par jour, dans certains cas ce nombre passe de 4 à 3 fois par jour, et dans d'autres 3 à 2 fois par jour.
- Habituellement, la fréquence de consommation moyenne des plats est de 3 fois par jour : matin, midi, soir.
- Il peut arriver dans beaucoup de cas dans ces quartiers que le restant du déjeuner soit consommé majoritairement par les enfants entre 14 heures et 17 heures, et le restant du dîner peut servir de petit déjeuner.
- En lieu et place de la bouillie ou du « seri » du petit déjeuner, certains ménages consomment un peu de thé lipton ou du quinqueliba en attendant le déjeuner;
- Quantité de plat consommée : en ce qui concerne la quantité, elle a été réduite au strict minimum et il est rare de voir les restants de plat être réservés aux enfants ;
- Qualité des plats cuisinés : dans les grandes familles il est fréquent de voir la bouillie ou le « seri » sans sucre ; individuellement, certains membres viennent puiser dans la bouillie ou le « seri » commun pour ajouter un peu de sucre qu'ils paient au niveau des petits points de vente (étalages), soit 25 à 50 FCFA par individu.
- Par ailleurs, la qualité des sauces a sérieusement été affectée, puis que les prix des condiments ont grimpé, alors qu'il n'y a pas eu d'augmentation au niveau des maris.
- La plus part de ces ménagères ont affirmé que le riz au gras est de moins en moins préparé, puisque l'huile est très cher et sa qualité de plus en plus médiocre. La viande (plus de 1500 FCFA/kg) fait partie des condiments de luxe et est de plus en

plus remplacée par le poisson étuvé et généralement les carpes ou les silures séchés qui sont moins chers.

- La consommation du riz dans ces quartiers est de plus en plus rare au profit de celle des mil/sorgho et maïs. Le riz est consommé 1 jour sur 2 au lieu de tous les jours. Le prix du riz au détail est de 400 FCFA pour le riz étuvé, 350 à 375 FCFA pour le riz importé et le riz gambiaka.
- Le petit mil, le sorgho et le maïs non décortiqués sont vendus à près de 150 FCFA/kg, alors que le décortiqué se vend à 250 FCFA/kg.

2.2.3. Les contraintes de la filière coton

Au nombre des difficultés, le sous-équipement est cité par 23% des enquêtés, indiquent que la zone cotonnière est relativement bien équipée comparative à d'autres zones de production notamment la zone des céréales sèches (mil et sorgho). Pour la pénurie alimentaire, elle a été indiquée par 10% des enquêtés et le manque d'argent, cité par 27% des enquêtés. Des difficultés on cite entre autres le prix élevé des produits agro-alimentaire, l'Insuffisance des pluies, l'insuffisance aliment bétail.

Des solutions proposées, on note, l'équipement des exploitations agricoles cité par 20% des enquêtés, l'appui de l'Etat et partenaires au développement, la diversification produits agricoles, l'exode rural, la production de fumure organique, la réduction des dépenses.

Parmi les solutions proposées, l'appui de l'Etat et des partenaires, la mise en place de banques de céréales, l'équipement des populations et la réduction des dépenses ont été les plus citées.

2.2.4. Les leçons tirées des résultats

De l'analyse des résultats des investigations, on retient les leçons suivantes :

- Diversité de réactions des producteurs de coton face à la crise alimentaire et la hausse des prix selon les zones de production ;
- Augmentation des prix des produits agricoles en 2008 par rapport aux cinq dernières années et augmentation progressive au courant de 2008
- Diminution de la production cotonnière dans les différentes zones suite à la baisse des cours mondiaux ;

- Augmentation des prix des intrants agricoles (semences, engrais, pesticides) en 2008 par rapport aux cinq dernières années ;
- Nécessité de diversifier les initiatives autour d'autres filières notamment le maïs et autres céréales sèches comme le mil et le sorgho pour les zones structurellement déficitaires.

2.2.5. Conclusions concernant la situation du cotons

Des investigations, il ressort que cette situation de crise constitue pour les cotonculteurs au Mali une période de grande difficulté économique.

La situation de crise avec les hausses des prix des denrées alimentaires aggravent la situation économique des producteurs de coton au Mali et vérifient ainsi la seconde hypothèse de recherche. L'année 2008 a été particulièrement épouvantable pour les producteurs de coton. La crise alimentaire est venue amplifier une crise structurelle de la filière coton au Mali. Cette dernière crise a conduit à un processus de restructuration du secteur coton.

En 2008, les producteurs étaient peu à produire le coton en attendant des conditions meilleures pour la relance de production du coton. Le coton biologique équitable semble être une opportunité pour la filière coton.

Les contraintes sont d'ordre naturel avec l'insuffisance de pluviométrie, d'ordre technique avec le non respect des itinéraires techniques de production, d'ordre économiques avec les prix élevés des intrants agricoles (engrais, semences sélectionnées, pesticides..).

A la lumière de la vérification des hypothèses de recherche et des contraintes, les éléments suivants de politique sont recommandés :

- Politique d'appui au développement des filières agricoles à l'image de l'initiative riz avec la subvention des investissements dans ces filières, le financement étant l'une des contraintes majeures. Les filières potentielles sont le maïs, les fruits et légumes.
- Bonne politique de prix des produits agricoles. Même si le marché est libéralisé, l'Etat devrait jouer son rôle de régulateur du marché par des interventions ponctuelles à travers des achats ou des ventes publiques.